

 **POISSY**



**PÔLE SOCIAL
SIMONE VEIL**



3

le nombre de services
regroupés au sein du pôle social

120 000

en euros
l'économie annuelle générée
par ce déménagement

8bis

l'adresse boulevard Louis-Lemelle
du nouveau pôle Simone Veil

Le pôle social Simone Veil vous ouvre ses portes

INAUGURATION Réunissant le Centre communal d'action sociale (CCAS), le service logement et le Point d'accès au droit (PAD), le tout nouveau pôle social Simone Veil a ouvert ses portes boulevard Louis-Lemelle. Inauguré le jeudi 4 février, ce pôle s'inscrit dans la réorganisation des services municipaux initiée par la Ville pour générer des économies tout en améliorant la qualité du service rendu aux Pisciacais.

Pôle social Simone Veil

La Ville a souhaité donner au pôle social le nom de Simone Veil, en hommage à cette personnalité majeure de notre pays.

Née en 1927, rescapée des camps d'extermination nazis, première femme secrétaire générale du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), ministre de la Santé, Simone Veil a donné son nom à la loi qui a dépénalisé en 1975 l'Interruption volontaire de grossesse (IVG). Présidente du Parlement européen entre 1979 et 1982, ministre des affaires sociales et de la santé en 1993, membre du conseil constitutionnel, présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, elle a rejoint en 2008 les immortels de l'Académie française.

« Immortelle, elle l'était déjà dans nos cœurs. Femme de tête, femme de conviction, Simone Veil est unique et en même temps le symbole de toutes les femmes. Nous sommes heureux et fiers que le pôle social de Poissy porte désormais son nom », a insisté le maire.



LE PÔLE SOCIAL DANS SES NOUVEAUX LOCAUX

Judi 4 février, en présence des agents et de nombreux élus, le maire de Poissy Karl Olive et le président du Conseil départemental des Yvelines Pierre Bédier ont inauguré le tout nouveau pôle social Simone Veil.

Installé en centre-ville, au 8bis, boulevard Louis-Lemelle, la structure réunit le centre communal d'action sociale (CCAS), le service logement et le point d'accès au droit (PAD).

L'accompagnement social du CCAS et le service logement, auparavant localisés boulevard Devaux, ont investi les anciens locaux de la Police municipale, entièrement réaménagés en interne par les agents de la Ville, pour répondre aux nouveaux besoins du bâtiment. « Les équipes ont fait un travail exceptionnel », a salué le maire. Ces deux services, parmi les plus fréquentés de Poissy ont été rejoints par le PAD. Cette réunion de trois services en un seul et même site permet de mutualiser et d'améliorer l'accueil et l'orientation des usagers mais aussi « de faire des économies de structures » dans un contexte financier tendu (voir "la réorganisation des services se poursuit"). « Vous le savez, mon équipe municipale et moi-

même sommes attachés à offrir le meilleur aux Pisciacais. Il nous est donc apparu tout aussi évident que nécessaire de transférer le Centre communal d'action sociale dans ces nouveaux locaux en regroupant différents intervenants pour en faire le pôle social que nous inaugurons aujourd'hui. L'action sociale de la ville de Poissy est désormais répartie sur trois sites, tous en centre-ville, à quelques mètres les uns des autres : la Maison bleue, structure référente pour les aînés et les personnes vulnérables ; la résidence pour personnes âgées (RPA) "Les Ursulines" ; et désormais notre pôle social Simone Veil. Une situation centrale très pratique pour tous les Pisciacais », a souligné le maire en citant Victor Hugo : « Le propre de la solidarité, c'est de n'admettre aucune exclusion (...) L'action sociale envers nos concitoyens les plus démunis reste l'une de nos priorités ».

• **Pôle social Simone Veil, 8bis, boulevard Louis-Lemelle.**

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tél. : 01 30 06 86 26.

Pour faire du social, il faut d'abord une puissance économique suffisante

PIERRE BÉDIER, PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES

Un guichet unique pour l'action sociale



Pierre Bédier, président du Conseil départemental (à g.) et Karl Olive, maire de Poissy ont inauguré le pôle Simone Veil.

LE DÉPARTEMENT, PARTENAIRE DE L'ACTION SOCIALE DE LA VILLE

Le Département des Yvelines, partenaire de l'action sociale de la Ville, était représenté par son président Pierre Bédier lors de l'inauguration du pôle Simone Veil. Saluant tout d'abord le choix de ce nom — « Simone Veil a donné de la noblesse à la politique » — l'élu a rappelé à cette occasion que « pour faire du social, il faut d'abord une puissance économique suffisante ». Face à cette crise, les Yvelines s'emploient, en particulier à travers le projet de rapprochement avec les Hauts-de-Seine – département complémentaire -, et en lien avec la nouvelle communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, « à recréer les conditions du développement économique du département. »

TROIS SERVICES EN UN SEUL LIEU

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le centre communal d'action sociale a plusieurs missions auprès des administrés : constitution de demandes d'allocations diverses, prévention des impayés, traitement des demandes d'aides, domiciliation... Il travaille en partenariat avec le Département des Yvelines, les services ou établissements sociaux ainsi que les associations. Les dossiers sont traités de façon strictement confidentielle.

• **CCAS : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Tél. : 01 30 06 86 26. ccas@ville-poissy.fr**

LE POINT D'ACCÈS AU DROIT

Service confidentiel et neutre, le point d'accès au droit (PAD) apporte une réponse à vos questions juridiques dans tous les domaines du quotidien. Vous êtes accueillis, écoutés, informés et, le cas échéant, orientés vers des intervenants spécialisés : avocats, huissiers, délégué du défenseur des droits, conciliateur de justice et juristes spécialisés (droit des familles, des

étrangers, travail, logement, surendettement, etc.).

• **Point d'accès au droit (PAD) : accueil au guichet unique et permanences juridiques sur rendez-vous du lundi au vendredi.**

LE SERVICE LOGEMENT

Le service enregistre toutes les demandes de logement social sur la ville de Poissy. Il gère également les attributions décidées en commission. A l'occasion de son déménagement, le service a réorganisé et élargi ses horaires d'accueil du public proposés désormais uniquement sur rendez-vous.

• **Service logement : sur rendez-vous le lundi de 9h à 11h30, le mardi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, le vendredi de 9h à 11h30. Contact : 01 30 06 86 28 ou 86 30. logement@ville-poissy.fr**

Plus d'informations sur le site de la ville : www.ville-poissy.fr, onglet "Des services pour tous – Pôle social".



Sylvie Tounsi, directrice de la vie sociale (à g.), Kezia François, agent d'accueil et Marie-Hélène Renault (à dr.), responsable du pôle Simone Veil.

LA RÉORGANISATION DES SERVICES SE POURSUIT

Avec l'ouverture du pôle social Simone Veil dans les anciens locaux de la Police municipale, la Ville poursuit son programme de réorganisation et d'optimisation de ses services.

L'objectif est d'améliorer la proximité et la qualité du service à la population. Mais aussi, dans un contexte budgétaire contraint par la baisse des dotations d'Etat, de générer des économies en installant les structures dans des édifices dont la collectivité est propriétaire. L'arrivée au pôle social du CCAS, jusqu'alors installé boulevard Devaux sur un site dont la municipalité était locataire, va permettre à la Ville d'économiser 120 000 euros de loyer annuel.

120 000 euros d'économie par an

La Police municipale, qui a cédé ses locaux au pôle social, a rejoint à la rentrée dernière son nouveau bâtiment de la rue Jean-Claude Mary.

Dès la fin du mois de février, l'office de tourisme de Poissy quittera l'octroi pour se rapprocher des flux de visiteurs de la gare RER, en prenant ses quartiers dans le bâtiment du 2, boulevard Robespierre.



EN CHIFFRES

EN 2015, LES SERVICES SOCIAUX DU PÔLE ONT TRAITÉ :

72 urgences sociales absolues
982 demandes d'accompagnement personnalisé
62 prêts ou secours temporaires
215 personnes disposent d'une adresse (domiciliation) au pôle social pour accéder à leurs droits.

EN 2015, L'ACCUEIL DU CCAS A ENREGISTRÉ :

8 741 passages physiques
2 085 contacts téléphoniques

CHAQUE ANNÉE, LE SERVICE DU LOGEMENT RECENSE :

130 demandes de rendez-vous par mois
2 100 demandes de logement social sont effectuées

MARIE-HÉLÈNE RENAULT, RESPONSABLE DU PÔLE SOCIAL SIMONE VEIL

Comment définiriez-vous le pôle social ?

« Le pôle social est un accueil centralisé et mutualisé. Il permet, en fonction des besoins et des problématiques (sociales, juridiques, de logement), une meilleure orientation des particuliers sur un même site. C'est une simplification de l'accueil d'un public qui a besoin de s'appuyer sur la collectivité et que l'on retrouve souvent sur les différents services. Il va aussi permettre de mettre en œuvre une synergie : des passerelles vont se créer entre les services. Il y a une complémentarité qui va se faire au bénéfice des Pisciacais.

Comment va évoluer le pôle ?

Le pôle social, c'est également tout un projet qui va être reconstruit avec les partenaires institutionnels et associatifs, pour prendre en compte les demandes et besoins actuels de la population. En fonction de ces besoins repérés, des moyens seront développés. Nous travaillons déjà sur deux axes : répondre aux besoins alimentaires, être coordinateur et facilitateur autour de cette thématique, en lien avec les associations caritatives et le département. Nous souhaitons aussi être particulièrement présents et à l'écoute des habitants des quartiers prioritaires. »

